



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Marine DECEROIT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME
DIRECTION COORDINATION APPUI TERRITORIAL
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 14/11/2023 13:37:00

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73472088**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent David SHAPIRO , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS

Régularisation de la procédure d'évaluation
environnementale et approbation du Plan
de Prévention des Risques Naturels (PPRN) **LOIX**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
LE LITTORAL**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 18/11/2023 *OK*

Le 17/11/2023 *OK*

DDT

Phase de Ré

u

15-11-23 OK

David SHAPIRO

Représentant permanent de Médialex

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

MARIETTE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 10 rue Edmond Rostand
17000 LA ROCHELLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er novembre 2023 à LA ROCHELLE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : MARIETTE
Siège : 10 rue Edmond Rostand, 17000 LA ROCHELLE.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 000 €

Objet : L'activité de holding et la prise de tous intérêts et participations par tout moyen, apports, souscriptions, achats ou parts sociales et/ou actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés et la gestion de ces intérêts et participations, l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens en capital conférés à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'association est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Sébastien F. LATREAU demeurant 10 rue Edmond Rostand, 17000 LA ROCHELLE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
Le Président.



Suivant acte reçu par Maître David CHAUVIN, Notaire à LA ROCHELLE le 31 octobre 2023.

La société dénommée LE FOURNI DE LA JARRIE SARI au capital de 10 000 €, ayant son siège social à CHATELAIN-FLAGE (17340) E route de la Levée, RCS LA ROCHELLE n° 832 428 080.

A cede à la SAS THIMONET, au capital de 1 000 €, ayant son siège social à LA JARRIE (17220), 7 place de la Mairie, RCS LA ROCHELLE n° 980 130 835.

Un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, exposé à LA JARRIE (17220), 7 Place de la Mairie.

Moyennant le prix de : Deux cent trois mille euros (203 000 €). Ce prix s'appliquant aux éléments incorporels pour cent dix-neuf mille six cents euros (119 620 €) et aux éléments corporels pour quatre-vingt-trois mille quatre cents euros (83 400 €).

Les dispositions seront reçues en l'étude de Maître GIRAUD notaire à MARIANES au domicile de ce élu dans les dix jours suivant la publication de ledite cession au Bulletin Officiel des annonces civiles et commerciales (BOF-ACC).

Pour avis
Le Notaire.

CARROSSERIE KADA AUTO

Société par Actions Simplifiée
En cours de transformation
En société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 5 Impasse des Ajoncs
17137 L'HOUMEAU
RCS LA ROCHELLE 893 751 966

TRANSFORMATION EN SARL

Par décision du 23/10/2023 l'associée unique a décidé la transformation de la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui regrouperont désormais la société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de Société par Actions Simplifiée, la société était dirigée par le Président M. KADASH ANAHNAH, demeurant 5 Impasse des Ajoncs, 17137 L'HOUMEAU.

Sous sa nouvelle forme d'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, la société est gérée par M. KADASH ANAHNAH, demeurant 5 Impasse des Ajoncs, 17137 L'HOUMEAU.

Pour avis
Le Gérant.

SELARL KINESITHERAPIE THEVIN

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
de masseur-kinésithérapeute
au capital de 21 612 €
Siège social : 12 rue de l'Allée Verte
17250 SAINT-PORCHAIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Porchaire du 31 août 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : SELARL KINESITHERAPIE THEVIN

Siège social : 12 rue de l'Allée Verte 17250 SAINT-PORCHAIRE

Objet social : L'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 21 612 €

Gérance : Madame Jessica THEVIN, demeurant 7 rue de la Bouchanière, 17250 PLASSAY.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Saintes.

Pour avis
La Gérance.

BACHES DE L'OCEAN

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation au capital de 8 000 €
Siège social : 7 rue du Soleil
ZA De Crob Fort
17220 SAINT-MEDARD D'ANJIS
Siège de liquidation : 16 rue du Tanelier
17220 SAINT-CHRISTOPHE
RCS LA ROCHELLE 503 041 816

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel Madame Jocelyne MOULIER veuve LARGAU, demeurant 16 rue du Tanelier, 17220 SAINT-CHRISTOPHE, a été nommée en qualité de liquidatrice, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 16 rue du Tanelier, 17220 SAINT-CHRISTOPHE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
La Liquidatrice.

COMMUNE DE LOIX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan de prévention des Risques Naturels (PPRN)

Il sera procédé du mardi 05 décembre 2023 au jeudi 04 janvier 2024 inclus, soit durant 31 jours, dans la commune de LOIX, à une enquête publique sur les éléments complémentaires à l'évaluation environnementale du dossier de régularisation de la procédure d'évaluation environnementale et d'approbation du plan de prévention des risques naturels (PPRN) dans les formes prescrites par les articles R 123-3 et suivants du Code de l'environnement.

Ce plan, porté par les services de l'Etat représentés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, vise à délimiter les zones soumises aux aléas érosion côtière et submersion marine, et à en évaluer les risques potentiels. Par ailleurs, ce plan constitue un document de planification qui tend à maîtriser l'urbanisation en vue de limiter les dommages aux personnes, aux biens et aux activités et réduire leur exposition aux risques (réduction de la vulnérabilité).

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Risques, Sécurité et Littoral, Unité Prévention des Risques - 89 Avenue des Cordeliers CS 80 000 17018 LA ROCHELLE Cedex 01 Tel : 05-16-49-61-00.

Durant toute l'enquête, le dossier contenant notamment un rapport d'évaluation environnementale, une note de présentation, un résumé non technique, des documents graphiques dont la carte réglementaire et un règlement associé, sera déposé à la mairie de LOIX où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de LOIX, Place du Marché, 17111 LOIX, à l'attention du commissaire enquêteur ou de son suppléant qui les annexera au registre d'enquête.

Les observations pourront également être consignées sur un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société : LEGALCOM

- sur le site internet : <https://www.registredeinat.fr/ee-pprn-loix>
- à l'adresse mail : ee-pprn-loix@registredeinat.fr

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Reaumur, 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envi-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Le Tribunal Administratif de Poitiers a désigné Madame Marianne AZARIO en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Géralde BRAUD en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de LOIX les :

- mardi 05 décembre 2023 de 10h à 13h
- samedi 16 décembre 2023 de 10h à 13h
- jeudi 28 décembre 2023 de 10h à 13h
- jeudi 04 janvier 2024 de 10h à 13h.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet transmettra le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi qu'en mairie de LOIX où elles pourront être consultées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

COMMUNE DE LA COUARDE-SUR-MER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan de prévention des Risques Naturels (PPRN)

Il sera procédé du mardi 04 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024 inclus, soit durant 33 jours, dans la commune de LA-COUARDE-SUR-MER, à une enquête publique sur les éléments complémentaires à l'évaluation environnementale du dossier de régularisation de la procédure d'évaluation environnementale et d'approbation du plan de prévention des risques naturels (PPRN) dans les formes prescrites par les articles R 123-3 et suivants du Code de l'environnement.

Ce plan, porté par les services de l'Etat représentés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, vise à délimiter les zones soumises aux aléas érosion côtière et submersion marine, et à en évaluer les risques potentiels. Par ailleurs, ce plan constitue un document de planification qui tend à maîtriser l'urbanisation en vue de limiter les dommages aux personnes, aux biens et aux activités et réduire leur exposition aux risques (réduction de la vulnérabilité).

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Risques, Sécurité et Littoral, Unité Prévention des Risques - 89 Avenue des Cordeliers CS 80 000 17018 LA ROCHELLE Cedex 01, Tel : 05-16-49-61-00.

Durant toute l'enquête, le dossier contenant notamment un rapport d'évaluation environnementale, une note de présentation, un résumé non technique, des documents graphiques dont la carte réglementaire et un règlement associé, sera déposé à la mairie de LA COUARDE-SUR-MER où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de LA COUARDE-SUR-MER, 9 Grande Rue, 17670 LA-COUARDE-SUR-MER, à l'attention du commissaire enquêteur ou de son suppléant qui les annexera au registre d'enquête.

Les observations pourront également être consignées sur un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société : LEGALCOM.

- sur le site internet : <https://www.registredeinat.fr/ee-pprn-lacouarde>
- à l'adresse mail : ee-pprn-lacouarde@registredeinat.fr

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Reaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envi-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Le Tribunal Administratif de Poitiers a désigné Madame Marianne AZARIO en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Géralde BRAUD en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de LA COUARDE-SUR-MER, les :

- lundi 04 décembre 2023 de 10h à 12h
- mercredi, 13 décembre 2023 de 10h à 12h
- vendredi 29 décembre 2023 de 10h à 12h
- vendredi 05 janvier 2024 de 10h à 12h.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet transmettra le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi qu'en mairie de LA COUARDE-SUR-MER où elles pourront être consultées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

AVIS DE CONSTITUTION

SC JULIEN GOMBEAU

Par acte SSP du 1er novembre 2023 en date du 01/11/2023, il a été constituée une Société Civile aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : JULIEN GOMBEAU
Siège social : 18 route de Chez Grifon, 17460 RETAUD - **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINTES - **Capital social :** 4 000 € (apports en numéraire) divisé en 400 parts sociales de 10 € chacune - **Objet :** La prise de participations, directes ou indirectes, dans toutes sociétés, créées ou à créer, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou de droits sociaux, l'acquisition, la gestion, l'affectation, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la constitution, l'aménagement et l'administration, de tous biens mobiliers et immobiliers et parts de sociétés civiles immobilières et de tous biens et droits pouvant constituer l'annexe ou le complément desdits biens et droits, exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles, droits et parts devenus inutilisés à la société aux moyens de vente, échange ou apport en société, l'acquisition, l'administration et la gestion de tous placements financiers de toutes natures tels que les valeurs mobilières, les titres et les droits sociaux, la réalisation de toutes opérations financières et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société - **Gérant :** Monsieur Julien GOMBEAU demeurant 18 route de Chez Grifon, 17460 RETAUD - **Cessions de parts :** soumises à l'agrément des associés.



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Marine DECEROIT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME
DIRECTION COORDINATION APPUI TERRITORIAL
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 14/11/2023 13:40:31

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73472096**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent **David SHAPIRO** , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE 2EME AVIS

**Régularisation de la procédure d'évaluation
environnementale et approbation du Plan
de Prévention des Risques Naturels (PPRN) LOIX**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
LE PHARE DE RE**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 08/12/2023
Le 06/12/2023

OK
OK

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

POUR COLLECTION. JE RACHÈTE TOUS

Pour collection, je rachète TOUS TYPES D'APPAREILS PHOTO, CAMÉRAS et OPTIQUES, quelque soit leur état ou leur âge. Tout ce qui se rattache à la Photographie et au Cinéma pourrai m'intéresser. Je me déplace rapidement et paie comptant. N'hésitez pas à m'appeler ou à m'envoyer un message. A bientôt !

TIMELESS CAMERAS Tél 07.60.01.69.64 Email : photo-cinema@proton.me

Annonces automobile
vendredi

Vous souhaitez publier votre annonce ?
Contactez-nous : pub@sudouest.fr
05 35 31 27 40

* Rubriques réservées aux professionnels et associations.

Charente Libre D'Action L'ÉCLAIR La République **SUD OUEST**

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE
SALLE POLYVALENTE - OUV. DES PORTES A D H E

DIMANCHE
10 DECEMBRE 2023

Organisé par la SHS Handball

BONS D'ACHAT
DE 200€, 150€, 100€, 80€

Grand lot de viande, 6 lots de viande, paniers garnis, 13 boîtes de 100 bulgares, très gros lot sur pain, rackets/jeux, ensemble peignes téflon, station de recharge, machine à soda, différents lots d'électroniques et bien d'autres...

3€ le carton papier dégraisé (2€ les 10 - 30€ les 20)

BOUETTE - SANDWICHES - CRÊPES - PÂTES/BOUILLONNES
RESERVATION au 06 64 16 91 99

TOMBOKA
L'ÉCLAIR

MERPINS (16)

Dimanche
31 décembre

Salle Polyvalente de 22 h à 4 h

Grand bal de la Saint-Sylvestre

Organisé par Christian
Avec l'orchestre Jean-Vincent

Danses de salon, disco, rock et danses en ligne.

28 € L'ENTRÉE

Ambiance et divertissement assurés.

Vous seront offerts une coupe de champagne* accompagnée de son assiette gourmande.

3 chouquettes, tarte, foie gras, papillotes, clementine, soupe à l'oignon, cotillons.

Reservation validée après paiement.
Réservation : 06 46 97 17 00 ou 05 32 04 47 87
Christiane.merpins@cej.com

Sud Ouest immobilier

Les meilleures offres de location
chaque mardi dans votre journal
et sur www.sudouest-immo.com

En partenariat avec **bien**

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, en partenariat avec le réseau **france marchés.com**

Annances légales

Vue des sociétés

EARL ROLLAND
5, chemin Vert
17220 Saint-Vivien
RCS La Rochelle 383 473 790

AVIS DE DISSOLUTION
ANTIPIÉE

Par AGE du 30 septembre 2023, à effet du même jour, les associés ont décidé la dissolution anticipée de l'EARL et sa mise en liquidation amiable. La société ne subsistera que pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance devra être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés a été fixé au domicile du liquidateur : M. Bruno ROLLAND, au 5, chemin Vert, 17220 Saint-Vivien. Il déclara les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au RCS de La Rochelle.

SAS LA SOURCE DES SOINS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé et sous signature électronique en date du 28 novembre 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA SOURCE DES SOINS.

Objet : l'acquisition et la propriété de tous biens et droits immobiliers ; la gestion, l'administration et l'exploitation desdits biens ; la location de locaux d'activités, d'immobiliers à usage industriel ou commercial munis de leurs équipements, du mobilier et des matériels nécessaires à l'exploitation, de locaux agricoles, de locaux professionnels munis de leurs appareils et servant à l'exercice d'une profession libérale.

Siège : Fixé à Arvert (17530 - Charente-Maritime), 5, rue de la Source.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de La Rochelle, au greffe duquel les statuts seront déposés.

Capital : 2000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

Président : M^{me} Jennifer LEMIERE, demeurant à La Tremblade (17390 - Charente-Maritime), 15, rue des Caillats.

Directrice générale : M^{me} Charlene GARCIA, demeurant à Chaillevette (17890 - Charente-Maritime), 3, impasse de la Sablière.

Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrement : Sauf exceptions légales, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Par avis.
La Présidente.

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Loix

Il sera procédé du **mardi 5 décembre 2023 au jeudi 4 janvier 2024 inclus, soit une durée de 31 jours**, dans la commune de Loix, à une enquête publique sur les éléments complémentaires à l'évaluation environnementale du dossier de régularisation de la procédure d'évaluation environnementale et approbation du Plan de Préservation des Risques Naturels (PPRN).

Ce plan, porté par les services de l'État présentés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, vise à délimiter les zones soumises aux aléas érosion côtière, submersion marine et incendie de forêts, et à évaluer les risques potentiels. Par ailleurs, ce plan constitue un document de planification qui tend à maîtriser l'urbanisation en vue de limiter les dommages aux personnes, aux biens et aux activités, et de réduire leur exposition aux risques (réduction de la vulnérabilité).

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Risques, Sécurité et Littoral, Unité Prévention des Risques, 89, avenue des Cordeliers, CS 8000, 17018 La Rochelle Cedex 1.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications/consultations du public). Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'Environnement. Tél. 05 46 27 43 00.

M^{me} Marianne AZARID a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et M. **Géralde BRAUD** en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Loix (siège de l'enquête), où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et parafichés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Loix, place du Marché, 17111 Loix, et seront annexées au registre. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, au mairie de Loix, dans les conditions suivantes :

- **mardi 5 décembre 2023, de 10 h à 13 heures ;**
- **samedi 16 décembre 2023, de 10 h à 13 heures ;**
- **jeudi 28 décembre 2023, de 10 h à 13 heures ;**
- **jeudi 4 janvier 2024, de 10 h à 13 heures.**

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société LEGALCOM est aussi mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.com/fr/ae-pprn-loix> ; ainsi qu'un email de dépôt des contributions : ee-pprn-loix@registredemat.fr

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet transmettra le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la cour administrative d'appel de Bordeaux.

Copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'Environnement) ainsi qu'en mairie de Loix, où elles pourront être consultées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

PÂTISSERIE DRÔLEMENT BON

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 05/12/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PÂTISSERIE DRÔLEMENT BON !

Siège : DB

Objet social : Fabrication artisanale de pâtisseries, crêpes et produits équivalents, glaces et sorbets, chocolats et confiseries, quiches, tartes salées et tous produits de restauration. Fourniture au comptoir d'aliments et de boissons chaudes et froides, alcoolisées ou non, à consommer sur place ou à emporter. Salon de thé, vente de thés et infusions en vrac et tous produits dérivés, annexes ou accessoires. Animation d'ateliers pâtisseries. Dépôt-vente de produits issus de la boulangerie. Location de salle et espace traitant pour activités événementielles ou formations.

Siège social : 1 rue du Breuil, 17300 ROCHEFORT

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LA ROCHELLE

Président : Madame PALLIER Marie-Pierre, demeurant 13 rue Paul Bert, 17300 ROCHEFORT

Admission aux assemblées et droits de votes : Association unique

Clause d'agrément : Associée unique
Marie-Pierre PALLIER

Autres avis

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Demande d'autorisation de recherches de gîtes géothermiques (département de la Charente-Maritime)

La commune de Réaux-sur-Trèfle, située 7, rue de Haute-Saintonge, 17500 Réaux-sur-Trèfle, a déposé le 30 mars 2023 une demande d'autorisation de recherches de gîtes géothermiques pour une durée de 3 ans. La superficie concernée (26 060 m²) par la demande de titre d'exploration de gîtes géothermiques est située dans le département de la Charente-Maritime sur la commune de Réaux-sur-Trèfle. Le périmètre de la demande est défini par la surface d'un polygone dont les sommets sont définis par les coordonnées géographiques dans le système de projection Lambert 93 figurant dans le tableau ci-dessous :

Angle	X (n° Lambert 93)	Y (n° Lambert 93)
Nord-Ouest	436 572	6 492 008
Nord-Est	436 701	6 492 084
Sud-Ouest	436 666	6 491 859
Sud-Est	436 792	6 491 939

Le projet consiste en l'aménagement d'échangeurs géothermiques verticaux sur nappe ou sur sondes destinés à alimenter une pompe à chaleur eau/eau pour les besoins de chauffage de la salle polyvalente et la piscine de plein air situées 5, route du Stade, 17500 Réaux-sur-Trèfle.

En cas de ressource conforme en quantité et en qualité, les travaux s'orienteront vers la réalisation d'un doublet profond de 30 mètres.

En cas de ressource inadéquate, les travaux s'orienteront vers l'aménagement d'un champ de sondes verticales profondes de 150 mètres.

En application de l'article 7-4 du décret n° 78-498 du 28 mars 1978 relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie, cette demande de titre d'exploration de gîtes géothermiques est soumise à une mise en concurrence d'une durée de trente jours à compter de la date de publication dans les journaux « Sud Ouest » et « La Haute-Saintonge ».

Dans ce même délai, la demande ainsi que les documents cartographiques associés sont consultables :

- sur rendez-vous, à la préfecture de la Charente-Maritime, au bureau de l'Environnement : Préfecture de la Charente-Maritime, 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle ;
- sur le site de la préfecture de la Charente-Maritime à l'adresse suivante : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques>

Les demandes concurrentes sont à adresser dans le délai précité, par lettre recommandée avec accusé réception, par voie électronique ou par tout autre moyen, au préfet de la Charente-Maritime.

Toute demande concurrente est présentée, comme la demande initiale, dans les formes prévues aux dispositions des articles 7 à 7-3 du décret précité.

En application de l'article 7-5 du même décret, les critères de sélection des demandes porteront sur :

- la qualité des études préalables réalisées pour la définition du programme de recherches ;
- la qualité technique des programmes de travaux présentés ;
- l'effort financier minimal, tels que définis au 111 de l'article 7 du décret précité.

Le préfet de la Charente-Maritime notifiera à chaque demandeur ayant répondu à la concurrence la décision statuant sur sa demande au plus tard dans les quinze jours qui suivent la réception du dernier rapport d'enquête publique.

La Rochelle, le 30 novembre 2023.
M^{me} préfet, Brice BLONDEL

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuits sur
sudouest-marchespublics.com

SUD OUEST

Vos rendez-vous Annonces

Vous souhaitez publier votre annonce ?
Contactez-nous : pub@sudouest.fr | 05 35 31 27 40

Charente Libre D'Action L'ÉCLAIR La République **SUD OUEST**

* Rubriques réservées aux professionnels et associations.

